

La justice bolivienne engage des poursuites contre des personnes accusées de coup d'État



La Paz, 9 janvier (RHC) La justice bolivienne émettra mercredi l'ordonnance d'ouverture de procès contre l'ex-présidente de facto Jeanine Áñez et neuf autres accusés du coup d'État de 2019, a rapporté aujourd'hui la presse.

Après cette première procédure, tout sera prêt pour le début du procès oral public dans un délai de 45 jours, a ajouté le vice-ministre de la Justice, Jaime Siles, dans un entretien avec le programme Synthèse de Radio Cepra.

La décision judiciaire sera rendue dans ce laps de temps parce que le délai pour que les accusés présentent de manière formelle leurs preuves à décharge dans l'affaire dite "Coup d'Etat 2" expire, a précisé le fonctionnaire.

Siles a rappelé que le procès contre Áñez fait suite à ses actions en tant que sénatrice avant la dévastation de 2019, de sorte que les délits incriminés sont des manquements aux devoirs et aux résolutions contraires aux lois.

Le Bureau du Procureur et le Ministère de l'intérieur ont déposé l'acte d'accusation et en ont déjà informé les 10 personnes concernées, dont Áñez et plusieurs commandants et anciens membres des forces armées et de la police.

Le vice-ministre a exprimé l'espoir que l'organe judiciaire accélèrera maintenant la procédure juridique «pour qu'en mars, au plus tard en avril, nous ayons le premier procès dans l'affaire du Coup d'État 2".

Source Telesur

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/282235-la-justice-bolivienne-engage-des-poursuites-contre-des-personnes-accusees-de-coup-detat>



Radio Habana Cuba